CF NEWS

IPO

13 juillet 2016 507 mots - 7 conseil(s)

Par Jean-Philippe Mas

Article

Pharnext se soigne sur Alternext



La société biopharmaceutique spécialisée dans les maladies neurodégénératives avec deux produits en développement clinique lève 31 M€ à un prix en bas de fourchette de 10,82 € par action pour une valorisation totale

de 117M€.

Pharnext finance son futur développement en entrant sur le marché boursier français. La société biopharmaceutique spécialisée dans les maladies neurodégénératives avec deux produits en développement clinique s'introduit sur Alternext via une augmentation de capital de 31 M€. En effet, 2 854 920 actions nouvelles sont émises à un prix de 10,82 € par action en bas de fourchette réparties entre un placement global - 2 669 313 actions - réservé aux investisseurs institutionnels français et européens et une offre à prix ouvert pour les investisseurs individuels. La biopharma parisienne a reçu des engagements de souscription à hauteur de 23 M€. 4,6 M€ provient d'investisseurs historiques tels que Truflle Capital, Zaka - le family office de Pierre Bastid - et Ipsen Pharma. Le solde des engagements est apporté par de nouveaux investisseurs comme Financière Arbevel, Claude Berda, Galapagos, l'Institut Mérieux, le Groupe Dassault et des personnes physiques dont Michel de Rosen, l'actuel président du conseil d'administration. Ayant pour *listing sponsor* Gilbert Dupont, la transaction conduit à une valorisation boursière de 117 M€ pour Pharnext dont les négociations sur le marché Alternext débuteront le 18 juillet prochain.

Des revenus en 2019



Fondé en 2007 par une équipes de scientifiques et d'entrepreneurs, Pharnext s'est financé jusqu'ici avec trois tours de table dont le dernier d'un montant de 8 M€ a eu lieu en février 2012 (lire ci-dessous). Employant 38 personnes, la start-up base son concept sur la pléothérapie, une combinaison synergique de médicaments déjà approuvée pour d'autres maladies. Elle possède deux pléomédicaments, le PXT3003 pour le traitement de la maladie de Charcot-Marie-Tooth, actuellement en phase 3 avec une mise sur le marché

en 2019 et le PXT 864 pour la maladie d'Alzheimer avec un lancement d'une deuxième phase clinique sur la période 2017-2019. Les fonds levés, lors de cette introduction en bourse, lui permettront de financer les test cliniques de ces deux produits et de renforcer sa structure financière avec un allégement de sa dette. « Pharnext dégagera ses premiers revenus avant 2019 grâce à des partenariats de R&D avec des acteurs du secteur de la santé puis à partir de 2019, par la mise sur le marché du médicament PXT3003 et des accords de licence sur le PXT864 », précise Daniel Cohen (photo ci-contre), son directeur général et fondateur.

Lire aussi :

Pharnext s'entoure de super angels (09/02/2012)